

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



Par Aline Couillard  
Présidente

### L'INDEXATION ET LA VOLONTÉ POLITIQUE

L'indexation de nos rentes de retraite est possible. Il n'y manque que la volonté politique.

Quand le gouvernement a pigé dans les fonds de retraite et quand il s'est fait complice des syndicats pour siphonner les fonds par des baisses de cotisation, la vie était belle. La récréation est terminée. Le temps de rembourser les emprunts est maintenant venu.

#### L'indexation

La pleine indexation de la rente des retraités de l'État est aussi logique et nécessaire que celle qui est accordée par le Régime des rentes du Québec (RRQ), celle de la Pension de la Sécurité de vieillesse du Canada (PSV) et par le Programme d'aide sociale. Elle est logique et nécessaire pour contrer les augmentations de coûts sur les produits et les services ainsi que les accroissements des taxes et des impôts.

Distinguons :

1. Le RRQ est un programme dont la rente est versée à **tout Québécois** qui y a cotisé lorsqu'il était sur le marché du travail.
2. La PSV est un programme **universel**. La pension est versée à **toute personne** de 65 ans ou plus ayant au moins dix ans de citoyenneté canadienne.
3. Les régimes RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics), RRE, RRCE, RRF, RRPE, etc. sont des régimes **complémentaires** auxquels l'employeur et les employés ont participé en vertu d'un contrat de travail. La rente de retraite est le fruit de ces investissements faits durant toute la vie active des cotisants, aujourd'hui retraités.

Le RRQ et la PSV sont pleinement indexés chaque année. Le taux d'augmentation est fixé selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) fourni par *Statistique Canada*. Les deux paliers de gouvernement reconnaissent la légitimité de cette mesure afin que les bénéficiaires n'aient pas à subir les contrecoups de l'augmentation du coût de la vie.

Si l'indexation est logique pour les deux programmes RRQ et PSV, pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit des régimes complémentaires ci-haut mentionnés ?

#### Le gouvernement

Le gouvernement a un devoir moral envers les retraités de l'État: celui de rétablir l'indexation de leur rente de retraite, telle qu'elle était avant 1982. Pourquoi?

- A. La désindexation de nos rentes de retraite a été faite sous de faux mobiles. Le gouvernement de l'époque a invoqué le taux élevé de l'IPC. Or, s'il est vrai qu'en 1982, ce taux a atteint 12,30 %, le taux de rendement obtenu par la CARRA pour les fonds qu'elle gère, a atteint 28,1 %. C'est plus que le double de l'inflation. N'était-ce pas un prétexte fallacieux?
- B. Le gouvernement a pigé 800 millions de dollars dans les fonds pour les départs hâtifs à la retraite en 1997. En 2010, cette ponction valait **1 515 346 800 \$**.
- C. Le gouvernement a consenti aux syndicats des baisses de cotisation de l'an 2000 à 2008, évaluées à quelque **2 800 000 000 \$**. Durant le présent contrat de travail, il permet encore jusqu'en 2013 un soutien à la cotisation pour chacune des années.
- D. Le gouvernement fait d'une pierre deux coups. Il gruge les avoirs des participants tout en faisant des économies substantielles sur le dos des retraités et des futurs retraités.
- E. En 2013, le gouvernement se permettra d'engranger des revenus additionnels de 27 M\$ grâce à l'indexation d'une foule de tarifs, du permis de conduire au permis de pêche, en passant par les plaques d'immatriculation.

#### Volonté politique

**Comme le gouvernement connaît bien les effets positifs de l'indexation, il connaît sûrement aussi bien les effets négatifs de la désindexation dont souffrent les retraités depuis 30 ans. Ce dossier est politique et il doit se régler politiquement.**

Que le gouvernement fasse la sourde oreille devant un problème qu'il a lui-même créé de toutes pièces, à sa place, je me garderais une petite gêne...

#### Profil de l'ADR

L'ADR est la plus importante association de retraités où l'assemblée générale est souveraine.

## Observations de l'Association démocratique des retraités (ADR), à l'égard du travail du Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation et les conclusions qu'en dégage le président du comité, monsieur François Turenne.

### Pour l'ADR :

1. Endosser la **proposition syndicale** telle que formulée signifie que ceux qui y adhèrent :
  - a. ne répondent absolument pas au mandat premier du comité : **« la nécessité de trouver un moyen d'atténuer, sinon d'éliminer la perte du pouvoir d'achat des retraités...»** et laissent pour compte les futurs retraités ;
  - b. acceptent que les retraités actuels continuent de s'appauvrir, une situation qui perdure depuis plus de 30 ans ;
  - c. endossent sans équivoque que les retraités et les futurs retraités s'appauvriront davantage, si la situation actuelle perdure ;
  - d. endossent la réserve de 20%, laquelle est quasi inatteignable dans un avenir prévisible ;
  - e. acceptent le principe qu'il y ait des baisses de cotisations avant toute forme d'indexation des rentes de retraite ;
  - f. acceptent la demi-indexation pour les années de 1982 à 1999 et qu'elle soit assujettie à une autre réserve supérieure à 20%. «La partie de ce surplus supérieure à 20 % devra permettre le financement du coût supplémentaire de l'indexation» ;
  - g. autorisent les syndicats à continuer à piger dans les fonds de retraite, pour se donner année après année des baisses de cotisation ;
  - h. renoncent à défendre la pleine indexation votée en assemblées générales et/ou en congrès, faisant fi des demandes de la vaste majorité de leurs membres ;
  - i. tiennent un double discours relatif à l'indexation, d'un côté ils ou elles prétendent défendre la pleine indexation alors que dans les faits, ils ou elles mettent continuellement de l'avant la demi-indexation ;
  - j. font fi des 9 recommandations convenues par 7 des 8 représentants des associations de retraités.

2. L'AREQ avait le mandat répété dans ses congrès de défendre la pleine indexation des rentes de retraite des retraités de l'État. Elle n'a jamais défendu ce point de vue devant le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation.
3. L'AQRP a été la première association de retraités à accepter la proposition des organisations syndicales relativement à la demi-indexation occasionnelle des rentes de retraite. Elle avait pourtant dénoncé sur la place publique l'adoption de la loi verrou, modifiant la loi du RREGOP, qui fixait à plus de 20 % les surplus nécessaires avant de considérer la mise en branle d'une demi-indexation aléatoire à un autre surplus.
4. Les organisations syndicales ont tout fait pour que les travaux du Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation ne puissent jamais progresser vers une solution de compromis.

Ainsi elles :

- a. ont refusé toutes les propositions des associations de retraités ;
  - b. ont perpétué le principe de recourir à des baisses de cotisations avec la complicité du gouvernement mettant ainsi en danger le fonds du RREGOP ;
  - c. ont endossé le fait que si cette situation perdure, les futurs retraités ne peuvent s'attendre à avoir un fonds de retraite viable ;
  - d. se sont comportées comme étant les seules propriétaires de nos fonds de retraite.
5. Seuls les représentants de l'ADR et du RRAME ont défendu de façon constante et régulière la réindexation de nos rentes de retraite.

**Pour toutes les raisons invoquées ci-dessus nous enregistrons notre dissidence aux conclusions du rapport telles que formulées et nous refusons de cautionner et perpétuer l'appauvrissement des retraités actuels et futurs.**

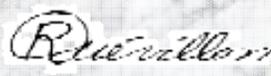
Les deux porte-parole de l'ADR :



Rodrigue Dubé



et



Rosaire Quévillon

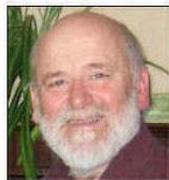


Les porte-parole de l'ADR  
au Comité sur les enjeux  
de l'indexation

# Conseil d'administration 2012-2013



Marie-Thérèse Echelard  
Secrétaire



Viateur Sauvé  
Premier vice-président



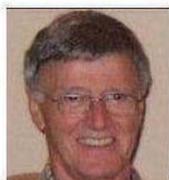
Aline Couillard  
Présidente



Rosaire Quévillon  
Deuxième vice-président



Régis Echelard  
Trésorier



Yvon Amesse  
Premier administrateur



Nicole Guèvremont  
Deuxième administratrice



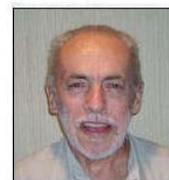
Louise Racine  
Troisième administratrice



Michel Gareau  
Quatrième administrateur

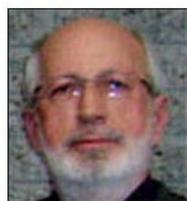


Poste  
à combler



Maurice Goyette  
Sixième administrateur

## Conseil d'administration élargi (2 novembre 2012)



Rémi Beaulieu



Fernand Boulanger



Jean-René Cusson



Pierre Collin



André Dubé



Rodrigue Dubé



Gaétan Morneau



Jacques Tétreault

Responsables  
et éditeurs du journal :  
**Rémi Beaulieu**



Rémi Beaulieu

Correcteurs d'épreuves :  
**Nicole Guèvremont et  
Aline Couillard**



Aline Couillard



Nicole Guèvremont

Montage et impression :  
**Fédération des familles  
souches du Québec**

**Si vous changez d'adresse postale ou électronique, S.V.P., veuillez nous en aviser :**

Régis Echelard, 881 Hardy, Ste-Thérèse, QC J7E 3Y8 [echregis@videotron.ca](mailto:echregis@videotron.ca).

Michel Gilbert avait joint le CA élargi de l'ADR en septembre 2005. Il a remis sa démission à titre de trésorier de l'ADR en octobre 2012. Nous lui disons un merci bien sincère pour la qualité de tous les services rendus à l'ADR et son dévouement sans limites.

### VOTRE COTISATION EST-ELLE ÉCHUE?

Vous ne connaissez pas la date d'échéance de votre cotisation? **La ligne au-dessus du nom sur l'étiquette de la poste représente la date d'échéance de votre cotisation. Pour les membres ayant la retenue directe de la CARRA, il est écrit : Merci CARRA.** Informez-vous par courriel à Régis Echelard : [echregis@videotron.ca](mailto:echregis@videotron.ca) ou en lui téléphonant au 450 437-4721.

Si votre cotisation est échue, vous pouvez imprimer le formulaire d'adhésion sur notre site <http://www.adr-quebec.org/> et nous le retourner par la poste. De préférence la **déduction mensuelle (3,00 \$) à la CARRA**, ou en postant un chèque de 36 \$ au nom de l'ADR à **Régis Echelard, 881 Hardy, Ste-Thérèse, QC J7E 3Y8**. Si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez le demander à monsieur Régis Echelard par téléphone ou par la poste. Votre support est important.

# Hommage à Rodrigue Dubé et les 10 ans de lutte de l'ADR

L'aventure débute en 2002 où Rodrigue se joint au CA de l'ADR.

En 2003, il rédige le tout premier mémoire de l'ADR « **En route vers la pleine indexation** ». Cela implique un été complet à la rédaction. Quelle recherche, quel travail, quelle mine d'informations! En septembre, Rodrigue dépose et présente ce mémoire à la présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Jérôme-Forget.

À l'automne 2003 toujours, il participe à l'organisation d'une **manifestation monstre de retraités à Québec**, à l'occasion du dépôt d'une **pétition de quelque 11 000 signatures** à l'Assemblée nationale en appui à la pleine indexation de nos rentes de retraite. Le député libéral Henri-François Gauthrin a fait le dépôt de la pétition.

## Séances de calculs

2003 et 2004 ont été marquées par l'opération : « Séances de calculs des pertes monétaires des retraités ». Cela l'a amené à sillonner le Québec. Cette opération a permis d'informer quelque 2 200 personnes sur l'état de leurs pertes monétaires et a sensibiliser au-delà de 10 000 retraités à la désindexation de leur rente de retraite.

On ne peut passer sous silence le ralliement sur le projet de loi 195 modifiant les régimes complémentaires de retraite. Rodrigue a toujours été à l'avant-scène pour la défense des droits des retraités notamment par les nombreuses rencontres de ministres et de députés.

En 2006, on le retrouve en commission parlementaire sur la réforme de la CARRA. Une fois de plus il a livré la marchandise avec brio.

En 2007, la CARRA affiche un surplus comptable d'au-delà de 14,1 G de dollars. Quelle opportunité manquée par l'ignorance crasse de certaines grosses associations !

En septembre 2008, Rodrigue comparait de nouveau en commission parlementaire sur le rapport du CTÉCIRR<sup>[1]</sup>. Brillante performance qui lui a valu les hommages des associations présentes. L'ADR a été la seule association à réellement attaquer les faiblesses, les contradictions et les omissions contenues dans le rapport du CTÉCIRR.

L'été 2008 a donc été consacré à la préparation de cette comparution. Moins de golf, sans doute?

Au printemps 2009, ce fut la présentation d'un mémoire sur la réforme du droit des OSBL<sup>[2]</sup>. Une fois de plus, le séjour en

Floride a été marqué par la rédaction d'un mémoire. Tout un travail et quel dévouement à la cause des retraités !

Le 2 février 2010, nouvelle comparution en commission parlementaire sur l'indexation des régimes de retraite. Ce fut l'occasion de revendiquer la pleine indexation de nos rentes de retraite. À cette commission, plusieurs associations ne réclamaient que des miettes. Cette commission parlementaire a amené la création du Comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation (CSREI). Encore une vacance en Floride « scappée » à la cause des retraités.



Par Gaétan Morneau

2012 peut être associée au « Comité sur les enjeux de l'indexation ». Que de rencontres, de discussions et de déceptions... Rodrigue a été plus qu'actif à la recherche d'une solution équitable pour les retraités. Sa connaissance approfondie des dossiers des régimes de retraite est une des caractéristiques de sa personne. Il peut être fier du travail accompli.

## La démocratie

La démocratie est un leitmotiv et un impératif à son militantisme. Les CA et AGA étaient toujours soignés et tenus selon les règles de l'art. Il en était ainsi pour les communiqués, les bulletins d'information, les conférences, etc. Rodrigue au fil des ans est présent aux activités des secteurs de l'ADR.

On ne peut passer sous silence l'effort colossal apporté au journal « *LE DÉMOCRATE À LA RETRAITE* ». Sa contribution à la rédaction a été au-delà de tout ce qu'on peut espérer.

## Un mot à sa compagne de vie Huguette

Comme le proverbe le dit : « Derrière tout grand homme se cache une grande femme ».

Huguette, son épouse, a toujours su appuyer Rodrigue, dans son rôle de président de l'ADR. Quand un nuage de pluie cachait le soleil, sa fidèle compagne était là dans l'ombre de ce nuage afin de le dissiper pour que Rodrigue se retrouve.

Merci à vous deux pour un tel dévouement.

Gaétan Morneau

<sup>[1]</sup> CTÉCIRR : Comité de travail sur l'évaluation des coûts de l'indexation des rentes de retraite

<sup>[2]</sup> OSBL : Organismes sans but lucratif

# L'ADR fête ses 10 ans

Incorporée le 31 octobre 2002, l'Association démocratique des retraités (ADR) célèbre ses 10 ans d'existence. Son assemblée générale étant souveraine, elle a assumé son devoir de loyauté envers ses membres durant toute cette décennie. L'ADR a réclamé la protection du pouvoir d'achat des retraités de l'État par la pleine indexation des rentes de retraite, telle que votée par ses membres.

L'ADR a tenu son assemblée générale le 26 octobre 2012. L'information sur ses dossiers prioritaires et sur ses actions passées et futures a été largement diffusée.



Figure 1 Questions sur le comité de la CARRA

L'assemblée a réitéré son appui aux revendications de l'ADR et elle a manifesté son désir de la voir très active sur le plan politique.

Les membres présents ont profité de cette occasion pour fraterniser au cours d'un dîner communautaire.

Un montage de diapositives en vidéo sur les 10 ans de l'ADR, réalisé grâce au talent et à la persévérance de Rémi Beaulieu, a agrémenté les moments libres. Il relate la vie et les actions de l'ADR, le labeur des personnes énergiques qui l'ont alimentée et leur capacité de fraterniser ensemble.

Les personnes suivantes ont comblé les postes et fonctions du Conseil d'administration. Madame Aline Couillard assume la succession de Rodrigue Dubé à la présidence. Ont été élus par acclamation, messieurs Viateur Sauvé à la 1<sup>re</sup> vice-présidence, Régis Échelard à la trésorerie, madame Nicole Guévremont administratrice, messieurs Michel Gareau et Maurice Goyette administrateurs.



Le souper spaghetti qui a suivi s'est déroulé dans une atmosphère de fête grâce au dynamisme de l'organisateur Pierre Collin. Le bon vin aidant, les rires et les échanges amicaux ont régné en maître durant tout le repas. Tous se sont quittés avec l'espoir



Par Aline Couillard  
Présidente



d'être à nouveau réunis et d'obtenir la réparation d'une injustice qui dure depuis plus de 30 ans, soit la pleine indexation de nos pensions de retraite (rentes de retraite).



Lors du souper, après l'assemblée générale, Rodrigue Dubé a gagné une bouteille de vin qui lui a été remise par Eugène Bazinet et Aline Couillard.

# C'est encore nous les épargnants retraités qui allons payer pour ça!



Par Raymond Courtemanche

**C'**est encore nous les épargnants-retraités qui allons payer pour ça! Qu'avons-nous appris en lisant La Presse du jeudi 4 octobre? « La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) vient de vendre la moitié des actions qu'elle détenait depuis plus de 11 ans dans Quebecor Média, propriété de Quebecor, mais cette vente s'accompagne d'une perte de 450 millions de dollars ». C'est le chiffre 450 suivi de six zéros, Madame, Monsieur. Ce n'est pas rien!

dirigeants sont partis avec de grosses « primes de séparation ». C'est ainsi dans ce milieu qu'on bénit ceux qui ont fait perdre de l'argent aux épargnants-retraités. Dans mon petit village natal, on disait qu'il ne fallait pas

récompenser « des péteurs de broue »! Je n'ai jamais oublié cette vieille sagesse.

La Caisse avait investi 3,2 milliards de dollars dans Quebecor Média. Et qui va payer pour cette perte? Les épargnants-retraités et les contributeurs d'assurances. **Le portefeuille de la Caisse est composé environ à 95 % des rentes des épargnants-retraités.** Et ce n'est pas tout. En plus de cette perte de 450 millions, la Caisse n'a pas pu bénéficier des rendements que lui auraient rapportés des actions de meilleure santé financière. Supposons un rendement de 4 % sur 3,2 milliards. C'est un montant de **128 millions d'intérêts annuels.** Si l'on multiplie par 11 ans, c'est une **perte de 1 milliard 408 millions d'intérêts non encaissés.**

Et ce, **sans compter les dividendes et l'augmentation normale de la valeur des actions.**

Quelle tristesse et quelle perte pour les épargnants-retraités! L'un des anciens dirigeants de la Caisse disait le lendemain à la télévision « que la Caisse s'en tirait assez bien puisqu'elle limitait les pertes ». Je veux bien, mais c'est facile à dire quand ce sont les autres qui « paient pour les pots cassés ». Et j'ai bien hâte de voir comment va nous rapporter le 1,6 milliard de dollars qui est encore investi dans Quebecor Média.

**Un curieux paradoxe, c'est ce même groupe de Quebecor Média qui depuis plus d'un an, mène une charge à fond de train contre les retraités de secteurs publics pendant que ce sont nos cotisations de nos régimes de pension qui financent la richesse des principaux actionnaires de Quebecor Média. Ce n'est certainement pas la gêne qui les étouffe!!!**

Là, nous sommes en 2012. Reportons-nous en 2008. Cette année-là, durant l'importante crise économique, le PDG de la Caisse, M. Henri-Paul Rousseau et son équipe faisaient perdre aux épargnants-retraités environ 40 milliards de dollars (Madame, Monsieur, c'est le chiffre 40 suivi de neuf zéros) principalement dans du papier commercial non adossé à des actifs dont plusieurs dirigeants d'ici, de New York, de Londres, de France, etc. ne comprenaient pas exactement le fonctionnement. « Ce n'est pas grave ». C'est l'argent des autres et plusieurs de ces hauts



Et juste en l'an 2000, la Caisse a perdu 3,8 milliards dans Nortel, dirigé par M. John A. Roth, et 483 millions dans Télésystème Mobile, dirigé par M. Charles Sirois. Et si, au lieu d'encaisser des pertes, juste pour ces trois derniers investissements, les mêmes montants avaient été placés à 4 %, ils nous auraient rapporté **8 milliards 459 millions de dollars seulement en intérêts** (6,4 milliards + 1,824 milliard + 231 millions).

M. Robert Tessier, président du conseil et à M. Michael Sabia, PDG de la Caisse, j'ai une proposition à vous faire. J'aimerais beaucoup que vous invitiez vos directeurs de services à rencontrer régulièrement des épargnants-retraités nommés par les associations de retraités qui, à la suite de la signature d'un serment de stricte confidentialité, pourraient échanger et partager des idées sur certains projets de placements de notre Caisse de dépôt et placement. **L'argent déposé à la Caisse appartient aux retraités et non à la Caisse, celle-ci n'étant pas propriétaire des fonds de pension. La Caisse a seulement un mandat délégué de gestion.**

Messieurs Tessier et Sabia, je suis sûr à 99 % que, si vos directeurs de services chargés des placements de la Caisse invitent les épargnants-retraités à échanger avec eux, ils trouveront des gens orientés vers des rendements solides à long terme. Les épargnants-retraités femmes ou hommes sont profondément convaincus que les placements pour la retraite ne sont pas que pour les retraités d'aujourd'hui, mais aussi pour les futurs épargnants-retraités de demain, nos enfants et nos petits-enfants qui un jour voudront tout comme nous, connaître une retraite bien administrée.

**Raymond Courtemanche, Saint-Jérôme  
âgé de 77 ans, retraité depuis 23 ans.**

# Nos fonds devraient servir à... et ne pas servir à...

## Préambule

D'entrée de jeu, rappelons que la Société Russell répartit les revenus de retraite comme suit :

- 10 % proviennent des cotisations versées au fonds de retraite
- 30 % proviennent des rendements et de la plus value du fonds avant la retraite
- 60 % proviennent des rendements et de la plus value du fonds durant la retraite.

Ces données ont été corroborées au Comité consultatif de consultation par un actuairiste de la CARRA.

Le gouvernement employeur n'a jamais, simultanément à ses employés, versé sa part **dans un fonds distinct à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)**. Il a même récupéré les cotisations d'employés de certains régimes (RRE, RRF, ...) qu'il a versées dans le fonds consolidé de la province. Pourtant il exige des employeurs du privé, avec la loi sur les RCR (*Loi 195 sur les Régimes complémentaires de retraite*), de verser concurremment leur part. Il n'applique pas l'expression : *ce qui est bon pour pitou est bon pour minou*. Il applique plutôt : *deux poids, deux mesures*. C'est assez injuste et frustrant, n'est-ce pas? La participation gouvernementale qui aurait fait fructifier nos fonds a servi à autres choses.

### A) Nos fonds devraient servir à...

Notre rente est payée par nous et par notre salaire différé.\* Donc, nos placements **devraient d'abord servir à nos rentes de retraite**. Nos cotisations, c'est comme mettre de l'argent de côté dans une institution financière, ici appelée la CDPQ, pour « nos vieux jours ». Pourquoi vient-on piger dedans sans notre consentement, comme le confirment les saisies totalisant 4 G\$ en 1997 et 2000 ? Comment se défendre adéquatement alors que les retraités n'ont que 2 membres sur 25 au Comité de retraite du RREGOP, un seul représentant sur 15 au conseil d'administration de la CARRA et encore pire, aucun représentant au Comité de retraite au RRPE, le poste étant vacant ? (*Rapport annuel de gestion 2011 de la CARRA, pp 22 et 28*).

**Nos fonds doivent d'abord servir aux 285 000 retraités de l'État.**

### B) Nos fonds ne devraient pas servir à...

Le projet de loi 23 devenu *Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public* est venu consacrer une baisse des cotisations aux dépens de l'indexation. Le gouvernement et les syndicats viennent encore une fois flouer les retraités en agissant ainsi égoïstement. Il y a malheureusement des dirigeants d'associations de retraités qui acceptent de se soumettre à une telle arnaque. Les retraités ont été les grands oubliés du système et

ils le sont encore. Ça ne changera pas dans l'avenir si nous courbons l'échine face à ceux et celles qui nous maintiennent sous le seuil de faible revenu avec une rente annuelle moyenne, au RREGOP, de 18 313 \$. (*Rapport annuel 2011 de la CARRA, p. 5*.)



Rosaire Quévillon  
2<sup>e</sup> vice-président de l'ADR

« *La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital de ses déposants dans le respect de leur politique de placement.* » Nos fonds **ne doivent pas** venir à la rescousse des entreprises. D'autres organismes ont ce mandat spécifique. Exemples : la *Société générale de financement du Québec et Investissement Québec* qui ont fusionné leurs activités pour mieux répondre aux besoins des entreprises québécoises, *Ressources Québec* contribue au développement du secteur minier et des hydrocarbures, le *Fonds de la FTQ, Fondation, Capital régional et coopératif Desjardins...*

Nous sommes inquiets de la proposition du gouvernement Marois de venir solliciter 10 G\$ à la CDPQ pour des investissements risqués. La CAQ propose 25 % du portefeuille boursier de la CDPQ et Québec Solidaire ose proposer 100 %. Il ne faut pas revivre un autre 2008...

Nos fonds **ne doivent pas servir à** des décisions politiques douteuses et non conformes au mandat de la CDPQ. L'ex-ministre des Finances Raymond Bachand a dit : « *La Caisse, c'est l'argent des retraités, des cotisants, pas un instrument des décisions politiques du gouvernement, souligne-t-il. Nous avons déjà un instrument comme ça : Investissement Québec. Si le gouvernement veut prendre un risque, nous allons le faire avec notre argent. C'est trop facile de le faire avec l'argent des retraités, car tu n'en subis pas les conséquences.* » Cité par Vincent Brousseau-Pouliot dans *La Presse* du 11 août 2012. D'autres journalistes spécialisés en finance, tels Jean-Paul Gagné du journal *Affaires* et Michel Girard de *La Presse* s'expriment dans le même sens que Raymond Bachand.

L'option d'investir au Québec est bonne, mais rappelons-nous que « la modération a bien meilleur goût. » Nos fonds **ne doivent pas servir à** renflouer des domaines voués à l'échec.

**Il faut continuer à lutter contre vents et marées pour que soit connue et reconnue notre revendication de la pleine indexation de nos rentes de retraite.**

2012-10-20

\*salaire différé : part de l'employeur que celui-ci n'a pas versée antérieurement.

# DVD souvenir des 10 ans de la lutte de l'ADR pour la PLEINE INDEXATION 2002 à 2012



Par Rémi Beaulieu  
Éditeur



J'ai réalisé pour l'ADR un diaporama animé avec le logiciel ProShow Producer de Photodex. Ce DVD relate les débuts du CPIR (Comité de Pleine Indexation des Retraités) en 2002, lequel est devenu par la suite l'ADR (Association Démocratique des Retraités) en 2005. Les images animées sont accompagnées de textes explicatifs et d'une bande sonore adaptée aux circonstances. On peut y voir entre autres, la participation du CPIR et ensuite de l'ADR aux différentes manifestations des retraités pour obtenir la réparation de l'injustice créée en 1982 et qui se poursuit encore après plus 30 ans.

Ce DVD peut être lu sur un bon lecteur DVD de salon et il a été optimisé pour les grands écrans de format 16.9.

Dix ans, ça se fête. C'est pourquoi le conseil d'administration de l'ADR a décidé de l'offrir aux membres de l'ADR au prix modique de 10 \$ incluant les frais d'expédition. **Si vous désirez recevoir ce DVD, vous devez me faire parvenir votre paiement de 10 \$ à mon nom, avec votre adresse à: Rémi Beaulieu, 44-764, rue Jean-Deslauriers, Boucherville QC J4B 8T6**

## Je me demande si nous ne sommes pas rendus à passer à l'attaque

1.— Nous sommes des « gras dur », « des profiteurs », etc. Il faut affronter ces journalistes en tout temps. Il faut attaquer les « petit-maigres » qui n'ont pas de fonds de pension. **Il faut proposer publiquement que toute personne qui travaille ait droit à un fonds de pension bâti 50-50 employé, employeur.** Tu gagnes un dollar de l'heure : 4 sous vont au fonds de pension (2 sous l'employé, 2 sous l'employeur). L'employé reçoit 96 sous. Tu gagnes 10 dollars de l'heure : 40 sous vont au fonds de pension (20 sous l'employé, 20 sous l'employeur). L'employé reçoit 9.60 \$. Ainsi de suite. Après 35 ans de service, une petite fortune a été ramassée. Nous le savons : nous pouvons en témoigner. Il faut une discipline de fer : « On ne touche jamais à son fonds de pension ». « On surveille la Caisse de dépôt qui fait des placements », etc.

2.— Moi, je suis tanné des comités sur la désindexation, sur l'indexation, etc. Le « partage », le « placotage » pour moi c'est fini. Et pourtant nous savons que nous avons eu des femmes et des hommes brillants sur ces comités et que le problème n'est pas encore réglé après 30 ans.

J'aimerais que vous lanciez un mot d'ordre provincial : « Nous les retraités, on est tanné ». Nous allons voter massivement contre ce gouvernement, peu importe nos convictions politiques. » C'est M. Parizeau qui en 82 a touché à nos fonds de pension.

C'est M. Bouchard qui a pigé 800 millions dans nos fonds de pension pour aider des médecins et autres personnes à prendre leur retraite (en leur donnant des primes de séparation de 200,000 \$ ou 300,000 \$).



Par Raymond Courtemanche

Je suis persuadé que ce gouvernement va comprendre tout d'un coup que les retraités « ordinaires » ont « leur maudit voyage » et que si les 2 millions de retraités du Québec votent contre lui, sa réélection est foutue. Nous avons 2 ans devant nous avant les prochaines élections : cela nous donne le temps de convaincre les retraités de voter contre ce gouvernement et de voter pour n'importe lequel des autres partis. Si ce gouvernement est battu et que le prochain ne règle pas le problème, nous recommencerons la même campagne de « voter contre ce gouvernement ».

Je vous remercie de votre bonne attention

Raymond Courtemanche  
Retraité ordinaire âgé de 77 ans.

## SECTEUR ADRHR (HAUT RICHELIEU)

Depuis l'assemblée générale de l'ADRHR, notre CA se compose maintenant des personnes suivantes : Rosaire Quévillon, président, Denis Rémillard, vice-président, Marcel Mailloux, secrétaire, Maurice Goyette, trésorier et les conseillers(ères) : Louise Labelle, Mireille Lapré, Gaston Séguin et Charles Tremblay.



1 Assemblée générale annuelle 2012

Les présences à nos assemblées régulières ont connu un léger accroissement en 2012. Le nombre moyen de participants correspond à environ 33 % de notre «membership». On considère cette participation comme très satisfaisante.

Au cours de la dernière année, nous avons traité principalement de la réindexation de nos rentes de retraite. Notre président, Rosaire Quévillon, qui fait partie du **Comité consultatif de la CARRA** sur ce sujet, nous a présenté régulièrement des rapports d'étape sur les travaux de ce comité. On peut dire que c'est le sujet qui préoccupe le plus les membres présentement.

Nous avons tenu plusieurs séances sur le calcul des pertes dues à la désindexation. Tous ceux qui ont fait cet exercice ont été bien surpris de voir l'ampleur des pertes qui se chiffrent entre 10,000 \$ et 20,000 \$, dans bien des cas.



Par Marcel Mailloux  
Secrétaire ADRHR

Les sujets ayant trait à la santé ont aussi grandement intéressé les membres, surtout lorsqu'il était question du prix des médicaments. La quatrième et dernière étape du programme de réduction du prix des médicaments génériques, mis sur pied par la RAMQ en 2010, a été réalisée en avril 2012, ce qui a entraîné la réduction du coût de ces médicaments qui est alors passé de 54 % à 25 % de la valeur d'un équivalent breveté. Malheureusement, le prix des médicaments d'origine n'était pas inclus dans ce programme.



Figure 2 CA de l'ADRH 2012-2013: Louise Labelle, Marcel Mailloux, Rosaire Quévillon, Gaston Séguin, Denis Rémillard, Maurice Goyette et Mireille Lapré

Les principales priorités pour 2012-2013 sont : 1) continuer de promouvoir la pleine indexation de nos rentes de retraite; 2) recruter de nouveaux membres; 3) sensibiliser les députés à notre cause de la réindexation; 4) informer les membres sur les avantages financiers et fiscaux; 5) traiter de sujets d'actualité concernant les personnes retraitées; etc.

Les principales priorités pour 2012-2013 sont : 1) continuer de promouvoir la pleine indexation de nos rentes de retraite; 2) recruter de nouveaux membres; 3) sensibiliser les députés à notre cause de la réindexation; 4) informer les membres sur les avantages financiers et fiscaux; 5) traiter de sujets d'actualité concernant les personnes retraitées; etc.

## ADR SECTEUR SUD OUEST MONTÉRÉGIE (SOM)

Par Yvon Amesse  
Président secteur SOM



# DU CÔTÉ DU SOM (Sud-ouest de la Montérégie), QUOI DE NEUF?

Depuis le printemps, mais quel printemps ! pendant qu'une partie de la société était certaine que les mascottes BANANE et PANDA savaient comment gouverner le Québec et diriger les ma-nu-festations, un petit groupe de bénévoles à l'intérieur du SOM cherchait à conserver et recruter des membres. Au rythme des rumeurs électorales, nos bénévoles tentaient de décrocher des «appuis» de la députation en place pour le moment.

Afin de publiciser l'ADR et son objectif principal, nous avons fait usage de l'espace «BABILLARD» dans les journaux locaux. Cette

opération nous a valu quelques dizaines d'appels d'information. Nous avons aussi pris l'habitude d'une communication orale aux déjeuners *aréquiens* afin d'informer membres et sympathisants. Au cours de la période électorale, nous avons vivement apprécié le travail d'opinions des ressources de l'ADR et l'avons mis en circulation auprès du plus grand nombre de nos membres. Si la presse parlée ou écrite se faisait boudeuse, nous avons pu partager entre nous notre idéal largement ignoré par les médias.

Au lendemain du scrutin, des félicitations furent communiquées aux députés des comtés que nous couvrons afin de souligner

leur succès électoral. Des remerciements ont été adressés aux députations qui nous ont gardé fidèlement leur appui via leur budget discrétionnaire.

Nous avons minutieusement préparé notre évaluation de l'année 2011-2012 en nous basant sur notre plan d'action ainsi que les autres documents visant à éclairer l'assemblée générale SOM sur la gestion du secteur. Lors de cette assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir et de présenter notre présidente, madame Aline Couillard. Cinq postes d'administrateurs cherchaient preneurs, trois furent comblés. Le C.S. tentera d'attirer du sang neuf et jeune aux deux postes vacants.

L'année a été marquée par l'attention particulière portée au nouveau comité de consultation sur les services aux retraités. Ajoutons la réalisation d'une pétition et en plus une opération d'évaluation de nos pertes financières personnelles. Le SOM comme les autres secteurs de l'ADR fut appelé à y concourir.

Concluons en disant que le rapport du président Turenne devrait ou aurait dû conclure que la vie, les revenus, le bonheur dépendent de l'honnêteté de ceux qui détiennent l'autorité pour réparer l'injustice de 1982. Il est aussi hautement possible que des associations dévouées à la cause de la pleine indexation, l'ADR et le RRAME prennent comme slogan : «Retraités de la CARRA et futurs retraités, levez-vous».

## ADR SECTEUR GRANBY-RÉGION

### LE SECTEUR DE GRANBY-RÉGION SOUS LE SOLEIL

Par Louise Racine, présidente



**C**haleur, soleil ont été bénéfiques pour les membres du Conseil de secteur. Je tiens tout particulièrement à souligner le retour à la santé de notre fidèle trésorier : Normand Massé.

**Les préarrangements funéraires  
une façon de prévenir.**

*Un décès survient toujours trop vite et lorsqu'on doit faire face à la réalité, tout se bouscule, tout devient difficile.*

Afin d'éviter que des émotions troublent des décisions qu'il faut prendre rapidement, le Complexe funéraire Ubald Lalime offre aux personnes intéressées un service de préarrangements funéraires.

Aujourd'hui, de plus en plus de gens optent pour les préarrangements funéraires parce qu'ils veulent être prévenants et qu'ils veulent sécuriser les membres de leur famille. Lorsqu'une personne nous consulte pour un préarrangement funéraire, elle peut être assurée que toutes ses dernières volontés seront respectées à la lettre. De plus, les gens ont recours à cette formule parce qu'elle est simple et personnalisée à chacun ou chacune.

Anthony Marcil, conseiller aux familles et propriétaire

Mausolée      Siège social

**UL**  
COMPLEXE FUNÉRAIRE  
**Ubald Lalime**

*Une maison de confiance depuis 1940*  
Siège social  
900, av. Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe  
450 774-6417 | [www.ubaldlalime.com](http://www.ubaldlalime.com)

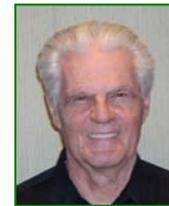
C'est bizarre, il a repris peu à peu des forces grâce au soleil et au repos, affirme-t-il, surtout lorsque Maurice Gaudreau a généreusement offert de prendre le poste de secrétaire que Normand assumait en plus de veiller sur notre trésor. Merci à vous deux!

C'est par une lumineuse matinée du mois de mai que madame Lise Rousseau, pharmacienne, est parvenue à nous aider à voir clair entre les petites gélules, les petites granules, les petites pilules et les médicaments prescrits par le médecin. Les questions ont rapidement jailli pour éclairer davantage tous les gens vraiment intéressés. Cette dame sera de nouveau notre conférencière le 14 novembre prochain.

Le 27 septembre dernier, notre réunion annuelle fut éclairée par les présences toujours rayonnantes d'Huguette Portugais, de Rodrigue Dubé et d'Aline Couillard. Ce fut pour plus de 40 de nos membres un retour dans l'inénarrable univers du dossier de l'indexation. Commentaires et questions fusaient de toutes parts lorsque Aline et Rodrigue ont fait le rapport des résultats de la Table de discussion sur l'indexation et les services aux retraités. Bien sûr, le départ de Rodrigue a été souligné, les membres lui ont offert une bouteille de vin à déguster en pensant un peu à nous...

Notre Conseil de secteur a perdu un membre, madame Johanne Laplante, mais en a gagné un autre, une recrue, madame Denise Robert. Merci à Johanne et bienvenue à Denise. Un grand merci aux membres du Conseil de secteur qui restent fidèles au poste depuis 5 ans : Huguette Beaugard, Salim Gabriel, Normand Massé, André Ménard, Hertel St-Hilaire. Un merci spécial à notre nouveau secrétaire: Maurice Gaudreau. Ainsi, L'ADR devient une douce habitude!!!!!!!

**Louise Racine**



## La pleine indexation demeure toujours le sujet principal au secteur ADR-LLL (Laurentides-Lanaudière-Laval)

Par Pierre Collin  
Président secteur-ALL

Le 4 octobre 2012 avait lieu l'assemblée générale du secteur de l'ADR-LLL.

Deux invités, Mme Aline Couillard, présidente de l'ADR, et M. Gaétan Morneau. Ils ont fait une présentation sur l'état de la situation relié au Comité des enjeux, d'une façon claire et lucide, sans perdre de vue l'atteinte de l'objectif principal de notre organisme, la pleine indexation de nos rentes de retraite.

La qualité de la présentation des conférenciers a permis aux membres présents de poser de nombreuses questions pertinentes sur la problématique de l'atteinte de notre objectif.

Ce fut donc une rencontre dynamique en ce qui concerne les

échanges avec les intervenants ainsi que pour le déroulement de l'assemblée générale. Il y a eu beaucoup de réactions à deux points inscrits dans notre ordre du jour : les réalisations et les activités 2011-2012, et le plan d'action 2012-2013 de l'ADR-LLL.

Je veux féliciter les membres du Conseil pour leur travail de préparation de l'assemblée générale qui a nécessité deux rencontres de réflexion et je leur attribue une note d'excellence. À titre de président du Conseil de l'ADR-LLL, j'estime que notre équipe est prête à relever de nouveaux défis pour l'année qui vient.

Pierre Collin, président secteur ADR-LLL

## ADR SECTEUR DE SAINT-HYACINTHE



Par Jean-René Cusson  
Président, Saint-Hyacinthe

Voici quelques nouvelles de notre secteur.

Le 21 mars, nous avons tenu notre partie de sucre annuelle à la Cabane Joli Site de St-Pie, à laquelle 33 membres assistaient. Tous étaient très satisfaits de l'accueil, de la nourriture, du prix ainsi que du terrain qui permettait la marche à l'extérieur.

Le 18 avril, nous avons eu un dîner chez Vatel, restaurant du Cégep de Saint-Hyacinthe, dont les cuisiniers et les serveurs sont des élèves de la célèbre école internationale Vatel, à un prix de 14.00 \$, plus taxes, et service, la boisson pouvant être ajoutée. Il y a eu 52 présences et ce fut un succès sur toute la ligne.

Le 9 mai avait lieu le lancement des activités d'été, avec buffet livré par Le Restaurant Lussier, à l'Abri du Lac de St-Pie, domaine magnifique, propriété de Danielle et Michel Gilbert. Nous étions 33 membres présents.

Le 27 juin, nous avons notre sortie annuelle d'une journée en autobus, à laquelle étaient présents 39 membres et 8 non-membres. Nous avons visité une ferme d'élevage d'alpagas, une entreprise de production et transformation du cassis. Nous avons dîné à l'Hôtel du Lac Carling et ensuite visité des Gerbes d'Angélica qui sont de magnifiques jardins. Nous avons terminé notre belle escapade par la visite d'une ferme de brebis laitières avec dégustation de trois sortes de fromage. En fin de journée, un délicieux souper bien mérité nous attendait dans la région de Montréal. OUF... voyage très intéressant, mais fatigant!

Les 15 et 16 août, escapade de 2 jours au Baluchon à Saint-Paulin et la deuxième journée, visite à la Cerisaie plus dîner. Il y a eu 26 personnes qui ont participé à cette activité très appréciée.

Le 5 septembre avait lieu notre épluchette de blé d'Inde et pique-nique annuel, à l'Abri du Lac, à laquelle assistait une trentaine de membres et non-membres.

Durant l'été, en vertu "Des petites escapades d'été", plusieurs membres ont participé à 8 sorties pour la marche les lundis et à environ 20 sorties en vélo, les mercredis.

30 septembre 2012

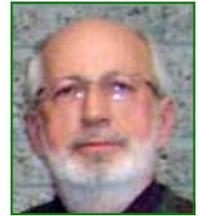
**LE DÉMOCRATE** à la retraite

Journal de l'Association démocratique des retraités

372, rue Jean-Désy  
Boucherville (Québec) J4B 2B2

[www.adr-quebec.org](http://www.adr-quebec.org)

# 40 milliards de dollars, ce ne sont pas des peanuts!



Par Rémi Beaulieu  
Éditeur

**Madame Pauline Marois**, Première ministre du Québec  
Télécopieur : 514 873-6769 (Montréal) 418 646-1854 (Québec)

**Monsieur Jean-Marc Fournier**, chef de l'opposition officielle  
[jmfournierchefopposition@assnat.qc.ca](mailto:jmfournierchefopposition@assnat.qc.ca)

**Monsieur François Legault**, chef du deuxième groupe d'opposition  
[flegault-asso@assnat.qc.ca](mailto:flegault-asso@assnat.qc.ca)

**Monsieur Jacques Duchesneau**,  
Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice  
[jduchesneau-stje@assnat.qc.ca](mailto:jduchesneau-stje@assnat.qc.ca)

Objet: **Demande d'enquête de la part de la Commission Charbonneau sur les opérations de la Caisse de dépôt du Québec entre les années 2004 et 2009 qui ont mené à des pertes d'environ 40 milliards \$ en 2008**

Bonjour,

Par les témoignages rendus devant la Commission Charbonneau, nous apprenons que des citoyens se seraient fait flouer de plusieurs dizaines de milliers, voire de millions de dollars.

Il ne faudrait pas oublier qu'en 2008, environ 40 G\$ (milliards de dollars) sont disparus de la Caisse de dépôt et placement, dont 12,8 G\$ en papier commercial adossé à des actifs non bancaires (PCAA) de façon mystérieuse, sans jamais savoir quels ont été les heureux vendeurs de ces titres à la CDP avant que leurs valeurs ne dégringolent au fond du baril.

À ma connaissance, jamais il n'y a eu de vérification impartiale ni d'enquête sur la gestion de la CDP durant toutes les années concernées par les achats de ces actions et leur perte en 2008. Selon plusieurs rumeurs qui ont circulé, ce pourrait être le plus gros scandale financier du Canada.

Pour toutes ces raisons, il me semble que ce dossier doit être transmis à la Commission Charbonneau afin que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est passé à la CDP, surtout entre les années 2004 et 2009. 40 G\$ (milliards de \$), ce ne sont pas des peanuts tout de même! Et personne n'en parle! Pourquoi?

**Faute de le transmettre à ce forum, ce dossier devrait à tout le moins faire l'objet d'une enquête approfondie de la part de l'UPAC ou encore du Vérificateur général du Québec.**

**Rémi Beaulieu**  
Boucherville

Postes Canada  
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :  
Fédération des familles souches du Québec  
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy  
Québec (QC) G1V 4C6  
**IMPRIMÉ — PRINTED PAPER SURFACE**

AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES • OFFRE EXCL

**CHOISISSEZ LA BONNE PLACE**  
POUR ASSURER VOTRE AUTO  
ET VOTRE HABITATION

L'Association démocratique des retraités a négocié un programme de groupe pour assurer vos biens.



**Programme Kilo** MC

**Nouveau et exclusif**

Votre assurance auto ajustée à votre kilométrage  
[ProgrammeKilo.com](http://ProgrammeKilo.com)

**PRIVILÈGES EXCLUSIFS AUX GROUPES**

- **Économie additionnelle**  
sur chacun de vos contrats d'assurance
- **Plan d'assistance Bien protégé**  
Assistances routière\*, habitation, santé, juridique et vol d'identité
- **Garanties supplémentaires de L'Auto Extra\***

\* Programme Kilo, marque de commerce de SSQ, Société d'assurance-vie inc., utilisée sous licence.  
\* Certaines conditions et limitations s'appliquent.



Demandez une soumission d'assurance

**1 866 SSQAUTO**  
7 7 7 2 8 8 6

[SSQauto.com/groupe](http://SSQauto.com/groupe)

**SSQauto**  
Les valeurs à la bonne place

